

# Concours chorégraphique

## Prix CCN de Créteil et du Val-de-Marne Festival Kalypso

---

### Appel à projet

---

#### Présentation

Depuis 2003, le « Prix Beaumarchais-SACD / CCN de Créteil et du Val-de-Marne » n'a cessé d'évoluer, avec toujours comme objectif de soutenir la création chorégraphique hip-hop dite émergente. Il est devenu en 2017 le « Prix CCN de Créteil et du Val-de-Marne / Festival Kalypso ». Plébiscité par les compagnies de danse hip-hop, ce prix leur apporte une reconnaissance de la part des professionnels.

#### Historique

##### **Lauréats**

2018 : Cie Julien Rossin avec *Perception*  
2017 : Cie Jessica Noita avec *Cabine d'essayage*  
2016 : Cie Kilai / Sandrine Lescourant avec *Parasite*  
2015 : Cie Black Sheep / Johanna Faye et Saïdo Lehlouh avec *Iskio*  
2014 : Cie Philippe Almeida avec *Boots*  
2013 : Cie BurnOut / Jann Gallois avec *P=mg*  
2012 : Cie Uzumé / Claire Moineau avec *Vertige d'elle*  
2011 : Cie C'Mouvoir / Céline Lefèvre avec *Des branchés*  
2010 : Cie 6e Dimension / Séverine Bidaud avec *Je me sens bien*  
2009 : Cie Esprikoml / Stéphane Lubin avec *Intemporel*  
2008 : Les Associés Crew / Babacar Cissé avec *Etre et renaître*  
2007 : Cie Ultime / Jean-Charles Zambo et Féroz Sahoulamide avec *Apparence(s)*  
2006 : Cie KLP (collectif) avec *Sissa*  
2005 : Cie Tribal Sarong / Yiphun Chiem avec *Apsara*  
2004 : Cie Clandestin avec *Dallas*  
2003 : Cie Ultimatum Step / Delphine et Jean-Pierre Keclard avec *A travers le désert*

## Édition 2019

Quatre compagnies seront sélectionnées sur dossier et présenteront leur travail (extrait de 15 à 20 minutes) lors du concours qui se tiendra **vendredi 15 mars 2019 à 14h30 au Studio du CCN de Créteil** devant un public de professionnels. Un jury décernera un prix à l'issue des représentations.

**Organisateur** CCN de Créteil et du Val-de-Marne / Cie Käfig – Direction Mourad Merzouki

**Lieu** Studio du Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne

### **Prix**

- **Coproduction de 3 000 €** du CCN de Créteil et du Val-de-Marne / Cie Käfig – Dir. M.Merzouki
- **Résidence au Studio du CCN de Créteil et du Val-de-Marne** sur la saison 2018-2019 pour la création présentée ou pour la future création de la compagnie lauréate.
- **Programmation** en octobre-novembre 2019 dans le cadre du **Festival Kavel** organisé par Pôle en Scènes et du **Festival Kalypso** organisé par le CCN de Créteil et du Val-de-Marne / Cie Käfig - Direction Mourad Merzouki
- **Résidence à la Briqueterie - CDCN du Val-de-Marne** pour la création présentée ou la future création de la compagnie lauréate.
- **Résidence de création lumière au Théâtre Louis Aragon** à Tremblay-en-France
- Une **formation** au choix proposée par la **Fabrique de la Danse**

### **Jury**

- Mourad Merzouki, directeur du CCN de Créteil et du Val-de-Marne / Compagnie Käfig
- Daniel Favier, directeur de La Briqueterie / CDCN du Val-de-Marne
- Nathalie Yokel, responsable du secteur danse au Théâtre Louis Aragon de Tremblay-en-France
- Christine Bastin, directrice artistique de la Fabrique de la Danse
- Régis Plaud, conseiller pour l'ONDA / Office National de Diffusion Artistique

## Conditions

Seules les **compagnies de danse hip-hop professionnelles (moins de 3 créations)** peuvent répondre à l'appel à projet.

La sélection des quatre compagnies qui seront retenues pour concourir se fera sur dossier et vidéo uniquement, il n'y aura pas d'audition.

Aucune rémunération ne sera versée aux compagnies pour leur participation au concours. Les frais de déplacements et d'hébergements seront éventuellement pris en charge selon les modalités à définir avec le CCN.

Les **compagnies qui répondent à l'appel à projet s'engagent à être disponibles le jeudi 14 mars et le vendredi 15 mars 2019** pour les réglages techniques et les répétitions au Studio du CCN (chaque compagnie disposera du lieu de répétition et de l'équipe technique pendant 4 heures selon le planning établi par le CCN).

Les présentations d'extraits se dérouleront devant le jury et un public de professionnels le vendredi 15 mars 2019 à partir de 14h30 au Studio du CCN et selon le planning établi par le CCN. L'équipe technique du CCN se tiendra à la disposition des compagnies qui n'auraient pas de régisseur.

## Calendrier

**20 janvier 2019 inclus** : date limite de dépôt des dossiers (**aucun dossier ne sera accepté après cette date**)

**4 février 2019 au plus tard** : réponse aux candidatures

**15 mars 2019** : date du concours

## Dossier de candidature

Les candidatures se font **exclusivement** en remplissant **le formulaire** à l'adresse suivante :

[https://docs.google.com/forms/d/e/IFAlpQLScG-JOzBRRsXVPhiEUBKt7hllk-3PMhsqoOGiCSbEJ2snyJHg/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/IFAlpQLScG-JOzBRRsXVPhiEUBKt7hllk-3PMhsqoOGiCSbEJ2snyJHg/viewform?usp=pp_url)

Le formulaire doit **dûment complété** et **contenir impérativement un lien vidéo** du spectacle que la compagnie souhaite présenter lors du concours.

## Contacts

**Emilie RENOUVIN**

**Responsable du festival Kalypso et des événements**

Tél. +33 (0)1 71 33 03 35

Mail [festivalkalypso@ccncreteil.com](mailto:festivalkalypso@ccncreteil.com)

**Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne / Compagnie Käfig**

Maison des Arts de Créteil

Place Salvador Allende 94 000 CRETEIL

Tél. : +33 (0)1 56 71 13 20

Fax : +33 (0)1 56 71 13 22